Dans le Tarn-et-Garonne, des dynamiques démographiques et économiques portées par la proximité toulousaine

Insee Analyses Occitanie • n° 149 • Avril 2024

Département rural, le Tarn-et-Garonne est le cinquième département le moins étendu de France. Plus de la moitié de sa population vit dans l'aire d'attraction de la ville de Montauban. La population augmente grâce à des arrivées plus nombreuses que les départs. Deuxième département le plus jeune d'Occitanie derrière la Haute-Garonne, les jeunes adultes sont toutefois plus nombreux à quitter le département qu'à s'y installer, souvent pour aller étudier ou commencer leur vie professionnelle à Toulouse. Dans le département, l'emploi est dynamique mais les niveaux de vie sont peu élevés du fait de métiers souvent peu qualifiés. Toutefois, une personne en emploi sur cinq travaille en dehors du département, principalement dans l'agglomération toulousaine. L'agriculture, spécialisée dans les cultures fruitières, reste importante. Le réchauffement climatique nécessitant d'irriguer davantage ces cultures, l'enjeu de la ressource en eau est majeur. Les filières de l'aéronautique et de la logistique se développent dans le département. L'implantation d'entrepôts et un habitat très centré sur la maison individuelle concourent à l'artificialisation des sols.

Un département rural organisé autour des pôles urbains

Au 1er janvier 2024, 268 000 personnes vivent dans le Tarn-et-Garonne. C'est le 5e département de province le plus petit par sa superficie et le 22e département le moins peuplé de France métropolitaine. Créé à la demande de notables montalbanais en 1808 après les autres départements, le Tarn-et-Garonne est constitué de territoires empruntés aux départements voisins.
La commune de Montauban, choisie comme préfecture, occupe une place prépondérante dans le département avec 61 900 habitants en 2021. Deux autres communes dépassent 10 000 habitants : Castelsarrasin (14 200 habitants) et Moissac (13 700 habitants). Même si la quasi-totalité des communes du département sont rurales, neuf habitants sur dix vivent dans les aires d'attraction des villes (AAV) ► **définition**.
Plus de la moitié des habitants (54 %) résident dans l'aire de Montauban, 21 % vivent dans l'aire d'attraction des quatre autres pôles présents dans le département (Moissac, Castelsarrasin, Valence et Beaumont-de-Lomagne) et 16 % dans les 29 communes qui appartiennent à l'aire d'attraction de Toulouse.

La proximité de Toulouse stimule la hausse de la population

Le département comptait 160 000 habitants en 1921. La population augmente de manière continue depuis la première guerre mondiale et plus fortement à partir de 1999. Toutefois, les dynamiques varient selon les territoires. La population augmente particulièrement à proximité de Toulouse, dans les communes périphériques de Montauban et sur l'axe reliant ces deux villes ► **figure 1**. La croissance est presque deux fois plus soutenue dans la partie tarn-et-garonnaise de l'AAV de Toulouse qu'en moyenne dans le département. À l'inverse, la population stagne et parfois diminue dans les communes situées hors des AAV. Sur la période la plus récente, 2015-2021, la population augmente toujours (+0,5 % par an en moyenne) mais à un rythme moins élevé que sur la période 2010-2015 (+1,1 %).

Entre 2015 et 2021, le département gagne en moyenne 1 400 habitants chaque année dont la moitié dans l'AAV de Montauban et le quart dans celle de Toulouse. Cette croissance démographique est portée en totalité par l'excédent migratoire, conséquence des arrivées plus nombreuses que les départs. Le solde naturel est quasi nul avec autant de naissances que de décès. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population devrait continuer de croître mais de moins en moins vite pour atteindre 282 000 habitants en 2050.

► 1. Population municipale au premier janvier 2021 et évolution annuelle moyenne entre 1999 et 2021

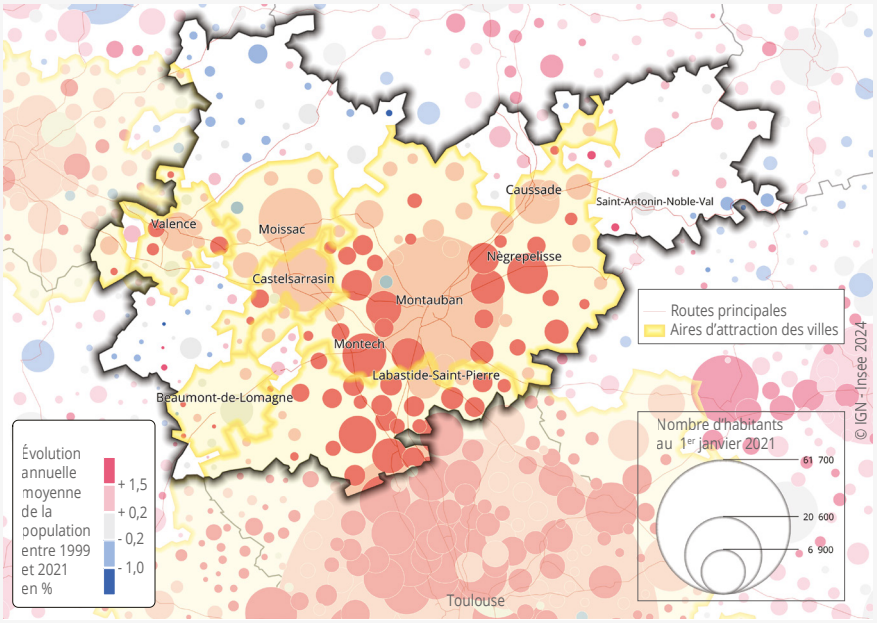

Sources : Insee, recensements de la population de 1999 à 2021.

Une population jeune mais un fort vieillissement à venir

Le Tarn-et-Garonne est le deuxième département le plus jeune d'Occitanie après la Haute-Garonne. Les mineurs sont proportionnellement plus nombreux qu'au niveau national ► figure 2 alors que les jeunes adultes de 18 à 35 ans sont nettement moins nombreux. Le département compte 109 jeunes de moins de 20 ans pour 100 seniors de 65 ans ou plus. La population est particulièrement jeune dans la partie tarn-et-garonnaise de l'aire d'attraction de Toulouse (169 jeunes pour 100 seniors) et dans une moindre mesure dans celles de Montauban et de Castelsarrasin. À l'inverse, les seniors sont bien plus nombreux que les jeunes dans les communes hors AAV et de façon moins marquée dans les aires d'attraction des villes de Beaumont-de-Lomagne et de Valence.
Les personnes âgées d'au moins 75 ans, plus exposées à la dépendance, sont aussi plus nombreuses dans l'aire de Beaumont-de-Lomagne et dans les communes hors aire d'attraction des villes. Elles y représentent près d'une personne sur six.
Le vieillissement devrait s'accentuer fortement dans le département en regard de la population qui est plutôt jeune actuellement. Selon les projections, le nombre de personnes de 75 ans ou plus atteindrait 17 % de la population en 2040 contre 11 % en 2020. Ce vieillissement de la population va accroître les besoins de soins alors que l'offre aujourd'hui est faible. Les médecins sont peu nombreux dans le Tarn-et-Garonne : en 2023, 249 médecins y exercent pour 100 000 habitants, contre 351 en Occitanie. Dans la région, seuls la Lozère et le Gers sont moins bien lotis. Le constat est le même pour les généralistes (123 pour 100 000 habitants contre 157 en Occitanie) et pour les spécialistes (126 pour 100 000 habitants contre 193 en Occitanie). La comparaison est également défavorable pour les dentistes et les pharmaciens. Une part importante de la population est éloignée des principaux services médicaux, en particulier dans les bassins de Saint-Antonin-Noble-Val, Négrepelisse et Lafrançaise. Dans le Tarn-et-Garonne, 20 % de la population vit à plus de trente minutes d'une maternité (15 % en Occitanie) et 10 % à plus de trente minutes d'un service d'urgence (8 % dans la région). Par ailleurs, la question du renouvellement générationnel des médecins se pose : dans le département, quatre généralistes et plus de trois spécialistes sur dix ont 60 ans ou plus.

Plus d'arrivées que de départs, sauf pour les jeunes adultes

En 2019, près de 9 000 personnes se sont installées dans le département, dont 2 700 venant de Haute-Garonne et 800 de l'étranger. La moitié des arrivants ont moins de 30 ans. Deux sur trois s'installent dans les aires de Toulouse ou de Montauban.

► 2. Répartition de la population du Tarn-et-Garonne selon l'âge et le sexe, comparée à celle de la partie tarn-et-garonnaise de l'AAV de Toulouse et celle de France métropolitaine

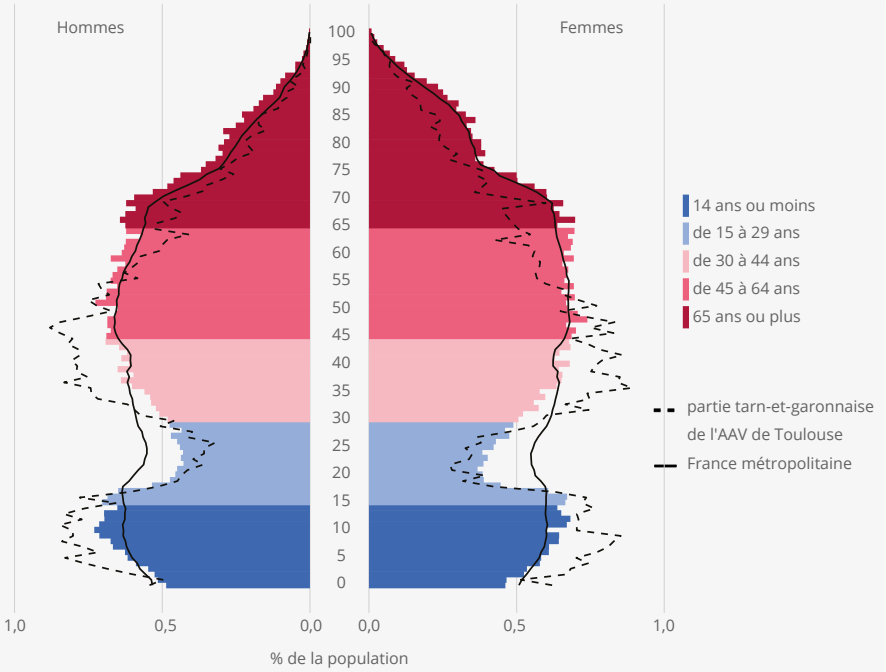

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le même temps, 7 400 Tarn-et-Garonnais ont quitté le département pour vivre ailleurs en France. Les entrées sont plus nombreuses que les sorties pour toutes les classes d'âge sauf pour les jeunes adultes de 18 à 24 ans. Le département perd ainsi 600 jeunes adultes en 2019. Le déficit est particulièrement marqué dans l'aire de Moissac.
Ce départ de jeunes résulte pour beaucoup des opportunités offertes par la proximité de la métropole toulousaine pour poursuivre des études ou trouver un premier emploi. Près d'un jeune de 18 à 24 ans sur deux quittant le département est étudiant. Toutefois, 5 600 jeunes poursuivent leurs études tout en continuant à résider dans le Tarn-et-Garonne. La moitié d'entre eux étudient hors du département, principalement à Toulouse. Les autres profitent de l'offre de formation supérieure locale, majoritairement tournée vers les spécificités économiques du département, notamment l'agriculture et la logistique. Les formations proposées y sont généralement courtes et peu diplômantes.

► 3. Principaux établissements de la sphère marchande dans le Tarn-et-Garonne

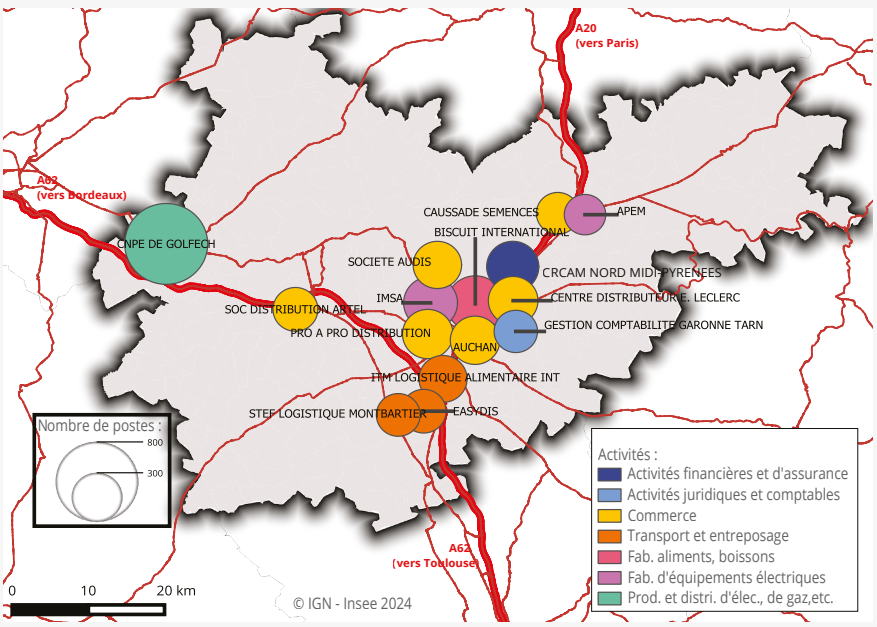

Source : Insee, Flores 2019.

Un Tarn-et-Garonnais sur cinq travaille hors du département

En 2022, 99 900 habitants du Tarn-et-Garonne sont en emploi et 21 % d'entre eux travaillent hors du département. C'est le 12e département de France de province où cette part est la plus élevée. Sept de ces navetteurs sur dix se déplacent vers la Haute-Garonne, principalement vers l'unité urbaine de Toulouse. Les villes d'Agen à l'ouest et de Cahors au nord attirent également de nombreux travailleurs. Comme la population, l'emploi augmente dans le Tarn-et-Garonne. Le département compte 27 % d'emplois supplémentaires depuis 2000. Il se place ainsi à la 4e position des départements d'Occitanie où l'emploi progresse le plus. Cette hausse s'accompagne d'une profonde mutation du marché du travail. L'économie s'oriente de plus en plus vers des activités présentielles, à destination des résidents ou des touristes. Le nombre d'emplois de la sphère présentielle a ainsi doublé depuis 1975. Néanmoins, la sphère productive ► définition gagne des emplois à partir de 2015 notamment grâce aux secteurs du transport et de la logistique ► encadré 2, alors qu'elle était en déclin depuis 1975. L'activité touristique est moins développée qu'ailleurs en Occitanie. L'emploi lié au tourisme représente 6 % de l'emploi marchand, le taux le plus bas de la région après la Haute-Garonne et le Tarn. La part des résidences secondaires (6 % des logements) est nettement plus faible que dans les départements voisins du Lot (18 %) ou de l'Aveyron (17 %). Le Tarn-et-Garonne dispose pourtant d'atouts touristiques tels que le patrimoine médiéval de Moissac ou de Saint-Antonin-Noble-Val ou les villages d'Auvillar, Bruniquel et Lauzerte inscrits au palmarès des Plus Beaux Villages de France.

L'agriculture et l'industrie résistent face à la tertiarisation de l'économie

L'agriculture reste un secteur important du département, même si sa part dans l'emploi recule comme ailleurs en France. En 2020, l'agriculture génère 6 % de l'emploi contre 4 % en Occitanie. Le Tarn-et-Garonne est le premier producteur français de pommes de table. Il figure parmi les trois premiers producteurs de raisins de table, notamment avec l'appellation d'origine protégée du Chasselas de Moissac. Il est également sur le podium national des producteurs de prunes, de kiwis ou encore de melons et de noisettes. Le département est ainsi au premier rang national pour le volume de fruits produits en 2020. La culture fruitière étant très consommatrice en eau, l'irrigation et la gestion des ressources en eau constituent des enjeux forts pour le département ► encadré 3. Le verger du Tarn-et-Garonne recouvre une grande partie du centre du département, autour de Montauban et de Castelsarrasin notamment. L'est est plus spécialisé dans l'élevage et l'ouest dans les grandes cultures. Les productions agricoles sont davantage diversifiées dans le reste du département.

► Encadré 1 – De forts enjeux écologiques liés à l'habitat et à l'utilisation de la voiture

Dans le Tarn-et-Garonne, huit résidences principales sur dix sont des maisons. Près de trois sur dix sont en situation de sous-occupation très accentuée ► définition, contre deux sur dix en Occitanie. Un logement sur dix est vacant. Les logements vacants sont particulièrement nombreux dans la commune de Beaumont-de-Lomagne (18 %), dans les communes rurales du nord et du nord-est du département, ainsi qu'à Montauban (11 %). Pour autant, les constructions neuves sont nombreuses, notamment celles datant du début des années 2000. L'habitat récent est consommateur d'espace ► définition. Entre 2010 et 2020, chaque nouveau logement consomme 1 030 m² supplémentaires, contre 560 m² en France de province. Les prix du foncier et de l'immobilier, plus attractifs qu'en Haute-Garonne, attirent des familles travaillant dans le pôle toulousain souhaitant accéder à la propriété et privilégier la maison individuelle.

La rénovation énergétique des logements constitue un enjeu fort dans un département où le parc de logements vieillit. Une résidence principale sur quatre a été construite avant 1946, une part plus élevée qu'au niveau national (une sur cinq). Dans les campagnes éloignées des principaux pôles urbains, plus de trois habitations sur cinq datent d'avant 1946. Le chauffage au fioul est encore utilisé comme mode de chauffage principal par près de 14 % des ménages, contre 10 % en France métropolitaine.

L'utilisation de la voiture reste forte dans le département, où 45 % des ménages ont au moins deux voitures. Le Tarn-et-Garonne est ainsi le 5e département de France où cette part est la plus élevée. La plupart des déplacements domicile-travail se font en voiture (90 %) et uniquement 3 % en transports en commun. Entre grandes villes, l'utilisation des transports en commun est plus répandue : plus d'un quart des Montalbanais allant travailler à Toulouse prennent le train. La future ligne à grande vitesse (LGV) qui doit réduire à dix minutes le temps de trajet en train entre Toulouse et la future gare LGV de Montauban pourrait contribuer à modifier les choix liés aux déplacements. Elle doit également permettre de rejoindre Bordeaux en une heure.

Depuis 1975, le secteur industriel du département décline, mais légèrement moins qu'au niveau national. En 2020, l'industrie représente 10,5 % de l'emploi contre 12,0 % en France métropolitaine. Le Tarn-et-Garonne abrite 600 entreprises industrielles en 2020, dont sept sur dix ont moins de dix salariés comme en Occitanie. En lien avec le poids de l'agriculture, l'industrie agroalimentaire est le secteur industriel le plus important (23 % de l'emploi industriel, soit quatre points de plus qu'au niveau national). La centrale nucléaire de Golfech, avec un peu plus de 800 salariés, l'IMSA (informatique de la Mutualité Sociale Agricole) et Biscuit international (anciennement Biscuits Poult) sont les trois plus gros employeurs du secteur marchand. La filière aérospatiale se développe. Elle génère 1,8 % de l'emploi salarié marchand non agricole en 2022. Le site de Liebherr-Aerospace, spécialisé dans l'usinage, devrait développer son site de Campsas et renforcer l'emploi de la filière dans les années à venir.

Les grands établissements sont peu nombreux. Seuls trois établissements emploient plus de 1 000 salariés, tous implantés à Montauban et appartenant au secteur public : le Centre Hospitalier, la Mairie et le Conseil départemental. Au total, plus d'un emploi sur trois relève de la sphère non marchande, soit plus qu'au niveau national (37 % contre 32 %). Dans la sphère marchande comme dans la sphère non marchande, l'économie se tertiarise : plus de trois emplois sur quatre relèvent du secteur tertiaire.

Des niveaux de vie faibles et contrastés selon les territoires

En 2021, la moitié des habitants du Tarn-et-Garonne disposent d'un niveau de vie ► définition annuel de moins de 21 520 €, soit un revenu disponible de moins de 1 790 € par mois pour une personne seule ou 3 760 € pour un couple avec deux enfants. Le Tarn-et-Garonne figure ainsi à la 5e place des

► Encadré 2 – Les activités de transport-logistique et le commerce sont plus développés dans le département qu'ailleurs

La sphère productive gagne des emplois entre 2014 et 2020 (+8 %). Plus d'un quart des emplois supplémentaires sont liés aux activités de transport et d'entreposage. En 2020, la filière logistique représente 7,0 % de l'emploi marchand, soit plus que dans les autres départements d'Occitanie et qu'au niveau national (4,5 %). Les activités de manutention, d'entreposage ou de conditionnement sont plus développées dans le département qu'au niveau national (43 % de l'emploi logistique contre 21 % en France métropolitaine). Cependant, comme ailleurs, plus de la moitié des emplois de cette filière concernent le transport de marchandises. Les métiers de la filière logistique sont souvent peu qualifiés. Huit salariés de la filière sur dix sont ouvriers contre quatre dans l'ensemble de l'économie. Dans le secteur tertiaire, le commerce occupe également une place importante dans le département (36 % de l'emploi tertiaire marchand contre 27 % en France métropolitaine). Le commerce de gros en particulier, représente quatre points de pourcentage de plus qu'au niveau national. La position stratégique au carrefour des axes reliant Toulouse à Paris et à Bordeaux ainsi que la proximité des grands établissements toulousains favorisent les activités commerciales et logistiques. Ainsi, la ZAC Grand Sud Logistique se développe au sud de Montauban depuis 2010, entre les communes de Montbartier, Campsas et Labastide-Saint-Pierre. Beaucoup de grands entrepôts s'y sont implantés, comme par exemple la plateforme supplémentaire de l'entreprise STEF logistique à Montbartier.

départements d'Occitanie et à la 20e place des départements métropolitains où le niveau de vie médian est le plus bas. Les niveaux de vie sont plus faibles qu'en France métropolitaine à la fois pour les ménages les plus pauvres et pour les ménages les plus aisés. Les 10 % des Tarn-et-Garonnais les plus pauvres vivent avec moins de 980 € par mois en moyenne, soit 50 € de moins qu'en France métropolitaine. Les 10 % les plus aisés vivent avec plus de 2 950 € par mois en moyenne, soit 540 € de moins qu'en France métropolitaine. Les niveaux de vie médians sont plus élevés dans la partie tarn-et-garonnaise de l'AAV de Toulouse et dans l'AAV de Montauban que dans le reste du département ► figure 4.
La faiblesse des niveaux de vie s'explique en partie par des emplois souvent peu qualifiés. Seulement 12 % des emplois sont occupés par des cadres contre près de 20 % en France métropolitaine. À l'inverse, les employés et les ouvriers sont proportionnellement plus nombreux. Le taux de chômage est proche du niveau régional et plus élevé qu'au niveau national : en 2022, 8,6 % des actifs sont au chômage contre 7,6 % en France.
En 2021, 16,7 % des habitants sont pauvres ► définition, soit deux points de pourcentage de plus qu'au niveau national. Les aires de Moissac et de Castelsarrasin sont particulièrement exposées à la pauvreté et au chômage. La situation sociale est particulièrement difficile dans les deux quartiers de la politique de la ville (QPV) de Moissac où 48 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Elle l'est également dans les communes hors des aires d'attraction des villes où le niveau de vie médian est généralement faible. L'est du département est marqué par un fort taux de chômage et des difficultés d'accès au logement social et à des modes de garde des enfants. Au nord, la pauvreté concerne une population âgée, confrontée à l'éloignement des équipements médicaux.

Bérénice Costes, Laurène Villacampa (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 4. Niveau de vie médian annuel des aires d'attraction des villes

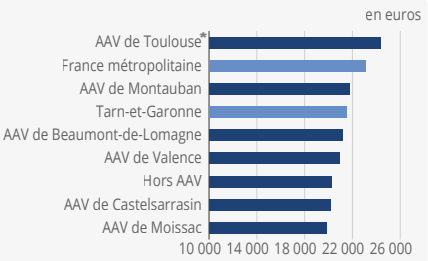

*partie tarn-et-garonnaise de l'AAV

Lecture : La moitié des habitants de l'AAV de Montauban disposent d'un niveau de vie annuel inférieur à 21 790€.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

► Encadré 3 – L'agriculture face à de profondes mutations

En 2022, les terres agricoles couvrent 55 % du territoire du département, contre 68 % en 1970. La surface agricole diminue du fait du recul du secteur comme partout en France. Le développement d'autres activités nécessite l'artificialisation de surfaces importantes, comme les entrepôts logistiques ou à l'avenir les infrastructures de transport liées au projet de LGV. De plus, de nombreux terrains agricoles sont abandonnés : les friches agricoles représentent environ 9 000 hectares, soit 4,4 % de la surface agricole. Le département est engagé dans leur réhabilitation, enjeu à la fois économique et nécessaire à la prévention des incendies.

La gestion de la ressource en eau est un enjeu majeur pour l'agriculture tarn-et-garonnaise. Maïs, vergers et légumes de plein champ représentent plus des deux tiers de la surface irriguée en 2020. Ces cultures sont plus souvent irriguées qu'au niveau régional. Ainsi, 85 % des cultures fruitières sont irriguées, contre 72 % en Occitanie. En effet, le bassin de la Garonne est particulièrement affecté par le réchauffement climatique et les épisodes de fortes chaleurs devraient s'y intensifier d'ici 2050.

Sur les 21 000 actifs travaillant dans les exploitations agricoles en 2020, environ 13 000 sont des travailleurs saisonniers ou occasionnels, employés notamment pour les cultures fruitières. Ils représentent ainsi 63 % des actifs travaillant dans l'agriculture, contre 43 % en Occitanie. Dans la région, la zone d'emploi de Moissac-Castelsarrasin est celle qui accueille le plus de main-d'œuvre saisonnière agricole après celle de Nîmes. Dans le Tarn-et-Garonne, la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle augmente entre 2010 et 2020 alors que le nombre d'actifs travaillant dans les exploitations agricoles diminue. Un saisonnier sur quatre vient de l'étranger tous secteurs d'activité confondus.

L'agriculture biologique se développe. En 2022, 14 % des surfaces agricoles sont exploitées en agriculture biologique ou sont en conversion, soit plus qu'en France métropolitaine (11 %). De plus en plus d'exploitations se tournent vers la vente d'énergies renouvelables, notamment l'énergie photovoltaïque. Toutefois cette démarche ne concerne que 3 % des exploitations comme en Occitanie. Trois exploitations sur quatre sont engagées dans le développement de circuits courts, une démarche qui augmente depuis 2010.

► Pour en savoir plus

- Lavaud C., « La formation des jeunes dans le Tarn-et-Garonne : un enjeu fort pour accompagner les nouvelles opportunités », Insee Analyses Occitanie n° 126, janvier 2023.
- Bonzi A., Dhune M., Brossier P., « L'emploi saisonnier : une ressource importante pour l'économie d'Occitanie », Insee Analyses Occitanie n° 121, septembre 2022.

► Définitions

L'**aire d'attraction d'une ville** (AAV) définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de densité de population et d'emploi, et d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

La **sphère productive** englobe les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage (revenu à disposition pour consommer et épargner) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les UC permettent de tenir compte des économies d'échelle liées à la composition du ménage : une UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **taux de pauvreté** est la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian national une année donnée, soit 1 158 euros mensuels par unité de consommation (UC) en 2021.

Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville** (QPV) sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville. Ils ont été définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères : un QPV doit avoir un nombre minimal d'habitants et un revenu médian très bas comparé à celui de son unité urbaine d'appartenance et au revenu médian national. Le zonage a été mis à jour au 1er janvier 2024.

Un logement est **en situation de sous-occupation très accentuée** s'il dispose d'au moins trois pièces en plus de celles correspondant à la situation d'occupation « normale ». Cette situation « normale » est établie par exemple à une pièce pour une personne seule (ou deux pièces si aucune ne fait plus de 25 m²), à deux pièces pour un couple sans enfant et à trois pièces pour un couple avec un enfant.

La **consommation d'espace liée à l'habitat** est définie comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés à usage d'habitat. S'appuyant sur le changement de destination des parcelles cadastrales dans les fichiers fonciers, cette consommation intègre en partie les aménagements, jardins, parkings et voiries associés.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Bernadette de la Rochère

Bureau de presse
05 61 36 62 85

Maquette :
Luminess SAS

@InseeOccitanie
www.insee.fr

ISSN : 2493-4178

© Insee Occitanie 2024
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur